

Le sénateur Perrault: Il est tout à fait faux de prétendre que l'argent affecté au sport est disparu sans laisser de traces.

Le sénateur Nurgitz: A titre de question supplémentaire, puis-je demander au ministre s'il s'engage à donner le nom des groupes qui ont profité de l'entente et le montant qu'ils ont obtenu?

Le sénateur Perrault: Nous nous efforçons de vérifier à quelles fins ces fonds ont été affectés et nous nous sommes engagés—et le terme «nous» se rapporte au ministère—à fournir à M. Paproski les renseignements qu'il a demandés lors de cette réunion du comité.

Le sénateur Nurgitz: J'ai une autre question supplémentaire. Je crois comprendre que lorsque le ministre a comparu devant le comité de l'autre endroit, il a dit que les fonds provenant des loteries étaient versés aux recettes générales et non dans une caisse spéciale en vue d'être répartis entre ces divers groupes. Le ministre croit-il maintenant qu'à compter de 1983, ces fonds—c'est-à-dire les 12 millions de dollars indexés au taux de 1979—ne seront pas versés aux recettes générales, mais directement aux divers groupes sportifs?

Le sénateur Perrault: Tout d'abord, j'assure aux honorables sénateurs qu'il n'y a eu aucun détournement de fonds. Certaines recettes provenant des paris sportifs, à la suite de l'accord de 1979, ont été versés aux recettes générales, mais depuis lors, une grande partie de ces fonds ont été consacrés aux activités sportives. Par exemple, le gouvernement a engagé jusqu'à 200 millions de dollars pour les Jeux olympiques d'hiver qui doivent avoir lieu à Calgary. C'est une somme considérable qui prouve la bonne foi du gouvernement.

J'ajouterai également, honorables sénateurs, que pour les Jeux de Calgary...

Le sénateur Flynn: Allons-donc!

Le sénateur Perrault: ... jusqu'à 200 millions de dollars en montants fixes seront investis grâce à la participation de divers ministères fédéraux. Il s'agit en fait d'un engagement considérable de la part du gouvernement fédéral.

Le sénateur Flynn: Nous ne vous avons rien demandé à ce sujet.

Le sénateur Perrault: Il n'y a eu aucun détournement de fonds.

Mes services sont en train de préparer un rapport et dès qu'il sera prêt, je le soumettrai au Sénat.

● (2015)

Le sénateur Nurgitz: J'ai une dernière question supplémentaire et je vais m'efforcer d'être clair.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Cela ne changera rien à la réponse.

Le sénateur Nurgitz: En fait, jusqu'ici, les fonds ont été versés d'abord aux recettes générales. Voici ma question: à compter de 1983, les fonds seront-ils versés aux recettes générales puis répartis entre les divers groupes sportifs, ou seront-ils gardés dans une caisse distincte à l'intention des groupes auxquels ils sont destinés?

Le sénateur Perrault: La politique future est actuellement à l'étape de l'élaboration.

L'honorable Lowell Murray: Comme notre avenir.

[Le sénateur Flynn.]

Le sénateur Perrault: J'estime pour ma part—et je sais que le sénateur, qui s'intéresse énormément aux sports et à la santé, sera de mon avis—que nous devrions augmenter les crédits alloués aux programmes de conditionnement physique dans notre pays. C'est la meilleure médecine préventive qui puisse exister. Nous consacrons des millions de dollars chaque année à résoudre des problèmes sociaux qui découlent de ce que les Canadiens ne sont pas en bonne santé.

Le sénateur Flynn: Parlons donc des programmes sociaux.

Le sénateur Perrault: J'espère que nous pourrions consacrer à promouvoir la bonne condition physique plus que le montant déterminé en vertu de l'accord de 1979.

Le sénateur Nurgitz: Dois-je en conclure que le ministre nous confirme que les fonds ne seront pas versés aux recettes générales?

Le sénateur Perrault: Je ferai une déclaration et elle sera réconfortante pour tous les honorables sénateurs. En fait, le leader de l'opposition lui-même, malgré son cynisme, aura tout lieu de s'en réjouir.

Le sénateur Flynn: Plus il parle, plus il dit de bêtises.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES BROCHURES CANADIENNES POSTÉES AUX ÉTATS-UNIS

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement à propos de la décision des organisateurs du Festival de Stratford de mettre à la poste 85,000 brochures à Détroit, ce qui leur a permis d'économiser \$75,000. Le leader du gouvernement pourrait-il nous dire s'il est légal d'aller mettre des brochures ou des lettres à la poste de l'autre côté de la frontière?

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, il faudra que je prenne la question en délibéré. Le sénateur Marshall a demandé une opinion juridique que les ministres ne peuvent évidemment pas donner, même s'ils connaissent la réponse...

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): A moins que cela ne fasse leur affaire.

Le sénateur Olson: Même quand le leader de l'opposition était ministre de la Justice et conseiller juridique du gouvernement, il a toujours évité, et avec raison, de donner une opinion juridique tant que...

Le sénateur Flynn: Vous êtes incapable de le prouver.

Le sénateur Olson: J'étais assis là et je posais ces questions.

Le sénateur Flynn: Vous avez une très mauvaise mémoire.

Le sénateur Olson: Le leader adjoint, qui était passablement astucieux et posait ces questions, recevait presque invariablement la réponse que je vous donne maintenant. Je suis allé à bonne école.

Le sénateur Flynn: Je vous défie de trouver cela dans le harsand.